



Union Mutualiste Retraite

Plan RSE / Environnement / Raison d'Être

Après avoir défini sa raison d'être, l'UMR lance son plan d'actions RSE 2021-2022

Nantes, le 07 septembre 2021 – **Dans la continuité de ses engagements sociétaux et des valeurs qui fondent son activité, l'Union Mutualiste Retraite (UMR) présente son plan d'actions RSE 2021-2022. Fruit des réflexions menées par ses collaborateurs et ses administrateurs, ce plan stratégique comprend une liste de 23 actions prioritaires lancées en 2021 et 23 actions prévues en 2022, en cohérence avec sa raison d'être nouvellement définie : « Ensemble, construisons une épargne responsable pour préparer votre retraite et contribuer au mieux vivre demain ».**

Objectifs : étendre la portée de son activité responsable tout en participant à la construction d'un modèle de société toujours plus solidaire.

Une raison d'être au cœur des orientations du plan d'actions RSE

Spécialiste mutualiste de l'épargne retraite individuelle, l'UMR a ouvert en septembre 2020 un groupe de réflexion interne visant à interroger ses collaborateurs, administrateurs, et partie-prenantes sur les missions sociétales, économiques, et environnementales qu'elle remplit depuis sa création.

Cette démarche porteuse, point de départ de son plan RSE, a ainsi permis de donner **une nouvelle orientation à l'action responsable de l'UMR**, en définissant **une Raison d'être qui s'inscrit dans la continuité du modèle de société qu'elle promeut.**

Éric Jeanneau, président de l'UMR commente : « *La formulation de notre raison d'être est le résultat d'un travail de réflexion qui a mobilisé tous les acteurs de l'entreprise, notamment les salariés et les administrateurs. Cette raison d'être qui vient conforter le sens de notre mission mutualiste a été votée puis inscrite dans les statuts de l'UMR. Une très bonne nouvelle qui nous permet de mettre sereinement en œuvre les orientations de notre politique sociétale en cohérence avec notre cœur de métier* ».

Cette politique vertueuse vient ainsi renforcer la stratégie d'investissements responsables développée par l'UMR depuis 2014. Elle s'est concrétisée notamment par son adhésion au fonds NovESS (Économie Sociale et Solidaire), par la signature des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) en 2018, et par une notation extra financière sur 89% de son portefeuille (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance - ESG).

Dans la continuité de ses engagements, l'UMR a achevé avec 5 ans d'avance son objectif de réduction de 25% de l'empreinte carbone de son portefeuille obligataire. Elle ambitionne maintenant de porter cette part à 50% de son portefeuille

obligatoire d'ici à 2025. Enfin, l'UMR a tout récemment rejoint l'organisation non-lucrative, Carbon Disclosure Project (CDP) pour renforcer ses investissements vertueux.

Éric Jeanneau ajoute : « Nous mesurons à quel point nos choix de placements contribuent à faire évoluer le monde dans lequel vivront les retraités demain. C'est notamment pour cela que l'UMR soutient des projets très concrets comme la construction d'infrastructures de méthanisation qui ont pour vocation de valoriser des déchets agricoles en les transformant en énergie ».

Un plan stratégique en cohérence avec les valeurs mutualistes de l'UMR



Avec 7 pôles de missions pilotés par la Gouvernance de l'UMR, la politique RSE vient **renforcer les ambitions sociétales de l'UMR**.

Les groupes d'actions couvrent ainsi les problématiques liées au **territoire et au développement local**, à **l'environnement**, à **la lutte contre les discriminations**, et **promeuvent l'éthique et la déontologie, l'exemplarité sociale, la concertation, et la démarche qualité**.

Virginie Le Mée, Directrice générale de l'UMR complète : « Responsabilité sociale, solidarité intergénérationnelle, dignité humaine... En tant que spécialiste mutualiste de l'épargne retraite individuelle, cette politique RSE que nous avons engagée, révèle la portée de notre activité d'entreprise et s'intègre parfaitement à nos ambitions stratégiques de développement. Elle est aussi le reflet des aspirations de nos collaborateurs qui s'engagent au quotidien pour contribuer à donner toujours plus de sens à l'impact sociétal de l'UMR ».

Développer la formation des jeunes diplômés, élargir le tri des déchets, augmenter la durée de vie du parc informatique... Parmi les propositions formulées par le groupe de travail RSE, **23 actions prioritaires ont été définies pour 2021**. Elles sont depuis mises en œuvre avec le concours étroit des collaborateurs de l'UMR, qui participent à leur pilotage et au suivi de leur application.

La stratégie de l'UMR a ainsi été plébiscitée lors de la 10^e édition des Trophées Défis RSE organisée par News RSE, en étant placée parmi **les trois meilleures politiques RSE déployées sur l'année 2021 dans la catégorie Economie Sociale et Solidaire**. Une récompense qui souligne **la réponse adaptée de l'UMR et les bonnes pratiques mises en place dans le cadre de son plan RSE** pour construire une économie toujours plus durable.

Le plan d'actions RSE 2021-2022, c'est :

- **7 groupes d'actions incluant les collaborateurs de l'UMR ;**
- **23 actions prioritaires lancées au 1^{er} mars 2021 ;**
- **23 actions prévues en 2022.**

L'activité de l'UMR au 31 décembre 2020 représente :

- **11,3 milliards d'euros d'actifs gérés** (en valeur de marché) pour le compte de **380 674 adhérents** ;
- **22,3 millions d'euros** de résultats nets ;
- **88 collaborateurs**.

Pour être mis en relation avec l'un des porte-parole de l'UMR, veuillez écrire à :
umrcom@wellcom.fr

À propos de l'UMR :

L'Union Mutualiste Retraite (UMR) est une union de mutuelles relevant du Code de la mutualité. Créée en 2002, elle gère le Corem, un des plus importants régimes de retraite mutualistes par point, ainsi que plusieurs plans d'épargne retraite individuelle (PERI) au positionnement grand public et patrimonial.

Au 31/12/2020, l'UMR gère 11,3 milliards d'€ d'actifs* et compte plus de 380 000 adhérents. L'UMR, investisseur institutionnel de long terme, a défini depuis 2014 une stratégie d'investisseur responsable qui consiste à prendre en compte dans la gestion des placements de l'UMR des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. À fin 2020, 89% du portefeuille d'actifs bénéficiait d'une notation ESG.

* en valeur de marché

Contacts presse :

Agence Wellcom

Thomas Alves-Chaintreau – thomas.alves.ext@wellcom.fr

01 46 34 60 60 – 06 30 83 02 53

Pour vous désinscrire, veuillez cliquer [ici](#)